



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°257

SEPTEMBRE 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

Présents : 16

Absente excusée : Céline BAILLY qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30

Isabelle SIRLIN est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 26 Juillet 2018.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Mise en place du règlement de la protection des données (RGPD).
- 2- Achat d'un terrain près de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
- 3- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste « Agent Technique ».

C- INFORMATIONS.

- 1- Présentation du RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité de Service) 2017 du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.
- 2- Présentation du Rapport Annuel du Délégué « Nantaise des Eaux Service » de l'année 2017.
- 3- Bilan de la réunion du 19 Septembre 2018 des élus de SEVERAC et SAINT DOLAY avec les responsables du nouveau club de football FCAM (Football Club Atlantique Morbihan).
- 4- Déclaration de ruchers.
- 5- Recrutement de deux animateurs au Centre de Loisirs sur des postes existants.
- 6- Echanges sur des courriers envoyés par des administrés.

D- QUESTIONS DIVERSES.

- 1- Pôle médical secondaire.
- 2- Proposition d'annonce sur l'annuaire des Pays de Vilaine 2019.
- 3- Appels téléphoniques intempestifs.
- 4- Comité de pilotage non prévenu du lancement de l'appel d'offres pour la rénovation des salles de sports.
- 5- Fauchage élagage des chemins d'exploitations.
- 6- Dépôt des verres à la déchetterie du LIN.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 26 Juillet 2018.

Accord du conseil avec 15 voix pour et 2 abstentions.

B- DELIBERATIONS.

1- Mise en place du règlement de la protection des données (RGPD).

M. Le Maire rappelle que le règlement européen relatif à la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 Mai 2018 et impose aux entreprises et collectivités le traitement des données à caractère personnel. Les objectifs de ce règlement sont doubles :

- Renforcer le droit des personnes, notamment par la création d'un droit à la portabilité des données personnelles.
- Responsabiliser les acteurs traitant les données.

Pour ce faire, il convient de désigner un pilote dénommé Délégué à la Protection des Données (DPD) ou Data Protection Officer (DPO). Il sera chargé d'informer et de conseiller la collectivité afin de les aider à se conformer au RGPD.

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE propose la mise en place d'un service mutualisé avec les communes qui comprendrait :

- L'adhésion au service DPO du Centre de gestion du Morbihan pour un coût horaire de 89 €.
- Le recrutement par la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE d'un agent de catégorie C sur une mission temporaire, mutualisé avec les communes avec une refacturation sur la base d'un coût horaire appliqué au temps passé.

Accord du conseil à l'unanimité

2- Achat d'un terrain près de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

M. Le Maire propose aux élus l'achat de deux terrains cadastrés AE 675 et AE 676 pour une surface de 923m² situés près de l'ALSH afin de pouvoir donner un peu d'espace pour un réaménagement futur. Le prix d'achat de ces terrains est de 34 000 € hors frais notariés. Après quelques échanges sur les raisons de cette acquisition, Le Maire fait procéder au vote.

Accord du conseil à l'unanimité.

3- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste « Agent Technique ».

M. Le Maire informe les conseillers municipaux que suite à l'appel à candidature pour un agent aux services techniques, il convient de créer un poste à temps complet à compter du 1^{ier} Octobre 2018. Cet agent sera chargé plus particulièrement de l'entretien des bâtiments communaux.

Accord du conseil à l'unanimité.

C- INFORMATIONS.

1- Présentation du RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité de Service) 2017 du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

M. Le Maire présente aux élus le rapport du SPANC de la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE. Le service SPANC de la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE regroupe 12 communes selon 2 modes de gestion.

- **Régie directe** : AMBON, ARZAL, BILLIERS, DAMGAN, LE GUERNO, MARZAN, MUZILLAC, NOYAL-MUZILLAC et PEAULE.

- **Contrat de délégation à la Société Véolia Eau** : LA ROCHE BERNARD, NIVILLAC et SAINT DOLAY.

Les tarifs 2017 pour l'assainissement non collectif étaient les suivants :

- Contrôle de conception et d'implantation : 65 €
- Contrôle de bonne exécution des travaux : 85 €
- Contrôle de l'état des lieux et diagnostic en cas de vente immobilière : 110 €
- Redevance forfaitaire annualisée : 19,54 €

Par délibération du 15 décembre 2015, la Communauté de communes a décidé d'engager une opération de réhabilitation groupée par convention avec l'agence de l'Eau Loire Bretagne durant la période

2016/2018. Il est rappelé que dans le cadre du programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les particuliers volontaires répondant aux critères d'éligibilité peuvent bénéficier d'une subvention de 60% des dépenses d'études et de travaux plafonnées à 8 500 € TTC.

Au cours de l'année 2017, et en application des priorités sanitaires du territoire et de la sensibilité des milieux aquatiques, les actions du SPANC ont concerné les communes de MUZILLAC et NOYAL MUZILLAC principalement. Deux réunions d'informations concernant les propriétaires potentiellement éligibles aux aides financières se sont déroulées les mardis 6 et 13 Juin 2017 respectivement dans les mairies concernées. Le RPQS peut être consulté en Mairie sur demande.

2- Présentation du Rapport Annuel du Délégué « Nantaise des Eaux Service » de l'année 2017.

Yves BERTHO présente aux conseillers municipaux le rapport 2017 du délégué « Nantaise des Eaux Service ». Le contrat d'affermage a débuté le 01/01/2012 pour une durée de 12 ans. Le volume facturé est 26 799 M3 pour un volume collecté de 35 088 M3 soit 24% d'eaux parasites. La longueur du réseau en gravitaire est de 10 398 M et en refoulement de 2 676 M. Les résultats des données des différents critères de mesure sont bons par rapport aux données du constructeur.

Le prix moyen 2017 pour une facture de 120 M3 est de 3,4157 € TTC et pour 2018 de 3,4863 € TTC le m3. Le fermier a reversé à la commune 59 794 € pour l'année 2017.

Le rapport est consultable en Mairie sur demande.

3- Bilan de la réunion du 19 Septembre 2018 des élus de SÉVÉRAC et SAINT-DOLAY avec les responsables du nouveau club de football FCAM (Football Club Atlantique Morbihan).

Isabelle SIRLIN fait part aux élus de la rencontre qui a eu lieu entre la commune de SAINT-DOLAY, la Commune de SÉVÉRAC et le nouveau Club de football FCAM.

Le club de football FCAM compte à ce jour 140 licenciés (60 de SÉVÉRAC et 80 de SAINT-DOLAY). Le siège social est à SÉVÉRAC afin de bénéficier d'aides du département de Loire-Atlantique, le département du Morbihan n'en donne pas.

Le FCAM devra donc sortir de l'OMSCL (Office Municipal des Sports Culture et Loisirs) de SAINT-DOLAY. Il fera donc une demande de subvention directement à la commune.

Etant donné le nouvel engazonnement du terrain de football de SÉVÉRAC, ce sont les terrains de SAINT-DOLAY qui seront utilisés jusqu'en AVRIL 2019.

Un règlement intérieur pour le fonctionnement va être mis en place afin de définir le rôle du club et des deux collectivités.

4- Déclaration de ruchers.

Les propriétaires de ruchers doivent obligatoirement les déclarer entre le 1^{er} Septembre et le 31 Décembre 2018. Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser en mairie.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne existe sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

5- Recrutement de deux animateurs au Centre de Loisirs sur des postes existants.

Emmanuelle GONÇALVES informe les élus que la commune a recruté deux animateurs en remplacement de deux postes vacants. Il s'agit d'Emeline BOULIOU et de Guillaume TOUZEAU qui ont intégré l'ALSH le 1^{er} Septembre 2018.

6- Echanges sur des courriers envoyés par des administrés.

M. le Maire informe les conseillers municipaux de deux courriers qu'il a reçus. Le premier courrier a été envoyé par trois habitants de la rue du CREZELO concernant la vitesse et le croisement des poids lourds. Il précise qu'il va falloir s'interroger sur les moyens qui pourront être mis en place pour améliorer la sécurité des piétons en collaboration avec les services départementaux concernant la vitesse et les risques encourus lors du croisement des poids lourds.

Le deuxième courrier a été envoyé par une personne habitant près de l'église et concerne le bruit provoqué par les cloches et demande de les arrêter de sonner la nuit. La majorité des conseillers municipaux ne sont pas favorables à cette demande car les cloches ont toujours sonné toutes les heures.

D- QUESTIONS DIVERSES.

1- Pôle médical secondaire.

M. le Maire informe les élus sur le pôle médical secondaire qui devait être mis en place suite à la cessation d'activité du docteur LUY fin décembre 2018. Les discussions avec le cabinet médical de NIVILLAC n'ont pas abouti. Les médecins de NIVILLAC ne veulent pas participer à l'ouverture d'un cabinet médical secondaire à SAINT-DOLAY. M. le Maire précise que d'autres pistes vont être explorées pour son remplacement.

2- Proposition d'annonce sur l'annuaire des Pays de Vilaine 2019.

Isabelle SIRLIN et M. le Maire ont rencontré la commerciale des annuaires des Pays de Vilaine qui a proposé d'intégrer un encart publicitaire de la commune de SAINT-DOLAY. Il est proposé de mettre dans celui-ci une information concernant la vente de terrains disponibles sur la ZAC des Châtaigniers. Le coût de cette publicité est 320 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

3- Appels téléphoniques intempestifs.

Muriel MALNOË rappelle que les gens reçoivent de plus en plus d'appels téléphoniques à caractère commercial. Elle informe qu'il est possible de s'inscrire sur le site « bloctel.gouv.fr » pour les limiter.

4- Comité de pilotage non prévenu du lancement de l'appel d'offres pour la rénovation des salles de sports.

Nicolas GURIEC s'étonne que le comité de pilotage n'ait pas été informé du lancement de l'appel d'offres pour la rénovation des salles de sports. M. le Maire lui répond qu'il a informé les élus lors du conseil de fin juillet 2018 du lancement de l'appel d'offres au début septembre pour des réponses à fin septembre 2018.

5- Fauchage élagage des chemins d'exploitations.

Joseph MAHE demande la date de fauchage et d'élagage des chemins. M. le Maire informe les élus que ce travail est confié à un sous-traitant désigné par la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE suite à un appel d'offres. Les travaux débuteront vers la fin du mois d'Octobre 2018 à SAINT-DOLAY.

6- Dépôts de verre à la déchetterie du LIN.

Joseph MAHE s'étonne de ne plus pouvoir déposer de verre à la déchetterie du LIN comme précédemment. M. le Maire donne des précisions sur la suppression de la benne. Pour des raisons de sécurité, la benne a été enlevée, mais il est toujours possible de déposer du verre à la déchetterie du LIN dans un conteneur dédié. Il est équipé d'une trappe par l'arrière pour les professionnels.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 25 OCTOBRE 2018 A 20 HEURES 30

Réunion publique :

Vous êtes invités à une réunion publique participative sur l'étude des trames verte et bleue dans le cadre de la révision du PLU :

LE MARDI 30 OCTOBRE 2018 à 20H00, salle de la médiathèque

Le Rond Mitao a repris ses activités de danses bretonnes en septembre. L'atelier se déroule le mercredi à la salle polyvalente de 19h à 20h pour les initiés (2 années d'atelier ou pratique de la danse) et de 20h à 21h pour les débutants. L'association organise un fest deiz le 11 novembre qui sera animé par An Amaturien (groupe local) et Asteure (groupe de Penthièvre). Une initiation aux danses traditionnelles est proposée en début d'après-midi. Si vous voulez partager des moments festifs et conviviaux, venez les rejoindre le mercredi soir.

Nous souhaitons la bienvenue à Krissy THEBAUD, qui s'installe comme **Coiffeuse et Esthéticienne** à domicile sur SAINT-DOLAY.

Tél 06 58 77 86 64. krissy.thebaud.kt@gmail.com

Nouveaux horaires et nouvelle activité pour **FILENFOLE** - Couture – Vente de petite mercerie et laine à tricoter

Magasin ouvert : le mercredi – le jeudi -le samedi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30

Pour partager un bon moment autour d'un tricot, un thé et un biscuit :

Tricot'thé le jeudi de 15h à 17h30 et le 1^{er} vendredi du mois de 15h à 18h – participation libre

« Perte d'audition : soyez à l'écoute ! »

A l'initiative de l'Espace Autonomie Seniors et du Centre Bien Vieillir AGIRC-ARRCO, en partenariat avec les communes et CCAS de Nivillac, Saint-Dolay, Marzan et La-Roche-Bernard, une conférence sur la prévention de la perte de l'audition se déroulera le Mardi 6 novembre après-midi :

14h conférence sur l'audition (entrée libre et gratuite) animée par un Gériatre.

15h30 cycle d'ateliers sur inscription préalable animés par un Gériatre, un Orthophoniste et un Psychologue

Stands informatifs (association d'usagers, professionnels de l'audition, etc.) + moment de convivialité

Présentation des bilans de prévention en santé pour les personnes qui le souhaitent

TELETHON 2018 – Dans le cadre du week-end TELETHON qui aura lieu du 4 au 6 décembre 2018, l'association recherche activement de nouveaux bénévoles pour organiser différentes manifestations.

Par faute de nouveaux bénévoles les activités du week-end seront réduites et notamment la livraison des croissants dans la commune, soit une réduction de récolte de fonds en faveur du TELETHON.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Mme TOURNEMOLLE Ghyslaine au 06 49 01 41 94

TELETHON 2018 - Une journée pêche « tous poissons » est organisée le **samedi 20 octobre 2018 de 9 heures à 16 heures à l'étang des Platanes de MISSILLAC.**

Inscription 10 € par personne

Matériel admis : canne au coup et amorce autorisée

Nous recherchons des bénévoles pour aider à monter et tenir le stand buvette ainsi que pour prendre les inscriptions sur place.

Tous les fonds récoltés seront reversés en totalité à l'AFM TELETHON 2018.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Mme TOURNEMOLLE Ghyslaine au 06 49 01 41 94

FAMILLES RURALES SESSION COUTURE

COURS TOUS LES MARDIS d'octobre 2018 à juin 2019 (hors vacances scolaires)- **Reprise le mardi 02 octobre 2018 De 9 h à 12 h et/ou de 12 h 45 à 15 h 45**

Session de 3 h réalisable soit le matin, soit l'après-midi ou en journée entière

Pensez à apporter vos machines à coudre, vos tissus, patrons...

Cours ouverts à tous que vous soyez débutantes ou expérimentées. N'hésitez pas à venir partager un moment convivial avec notre équipe tout en réalisant vos travaux de couture tout au long de l'année 2018 - 2019

Rendez-vous tous les mardis à la salle de la Médiathèque située près de la Mairie de ST-DOLAY

Cotisation annuelle d'adhésion : 30 Euros - Coût de l'heure : 4 Euros (Paiement en plusieurs fois possible)

Nous vous proposons une première session gratuite à votre convenance

Cours animés par Denise TEXIER - Inscription et renseignements auprès de : - Denise TEXIER : 06.74.55.18.49

Vos prochains rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Dolay

Vendredi 5 octobre à 18h15 : Rendez-vous des lecteurs n°8

Bienvenue à toutes celles et ceux qui ont envie de partager un coup de cœur (lecture, film, musique, spectacle...). Entrée gratuite et sans inscription. Durée moyenne 1h30.

Samedi 13 octobre à 11h15 : Bébés Lectures

Lectures d'histoires pour les tout petits (0/3 ans). Entrée gratuite, inscription recommandée (12 places hors adultes accompagnants)

Novembre : MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

La médiathèque de Saint-Dolay participe à la manifestation nationale du *Mois du film documentaire*. À cette occasion, nous avons choisi de commémorer le centenaire de la guerre 14/18. Pendant tout le mois de novembre, nous vous proposerons une large sélection de documents à emprunter en médiathèque sur ce thème (livres, CD, DVD) + une soirée cinéma exceptionnelle jeudi 29 Novembre à ne pas rater !

Soirée cinéma jeudi 29 novembre à 20h30 :

Projection du très beau film documentaire *Là où poussent les coquelicots* de Vincent Marie.

La grande guerre vue par la BD **en présence du scénariste de BD Kris**.

« Pendant la Grande Guerre, sur les terres ravagées par les tirs d'obus, le long des tranchées, et près des tombes des soldats morts au champ d'honneur, fleurissait une fleur rouge sang, le coquelicot. Longtemps considéré comme un symbole de la mémoire du conflit pour les Britanniques, le coquelicot devient aujourd'hui le symbole universel d'une croissance nouvelle parmi la dévastation causée par la guerre.

Là où poussent les coquelicots, désigne cet endroit où la terre a été remuée par la guerre mais c'est aussi un lieu de l'imaginaire des auteurs de bande dessinée où (re)fleurit la mémoire du premier conflit mondial... »

Salle de projection/bâtiment de la médiathèque. Entrée gratuite. Réservation vivement recommandée. Durée du film : 52 mn + rencontre/débat avec notre invité Kris à l'issue de la projection.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook **@MediathequedeSaintDolay** ainsi que sur le site web **www.saintdolay.fr**

Ouverture de la médiathèque : mercredi : 9h/12h et 13h30/18h | vendredi : 15h/18h | samedi : 9h/12h30

Téléphone : 02 99 90 29 29 / Email : mediatheque@saintdolay.f
